

N° 22

CLISSON

Mag

Bulletin d'Informations Municipales

Février 2006



AMÉNAGEMENT
DE LA CHAUSSÉE
DU PONT DE LA VILLE



Vie municipale 3*Les Voeux du Maire**Restauration de la
Chaussée du Pont de
la Ville***Rétrospective** 11*Le Marché de Noël**La Saint-Valentin***Animation** 12*La Ville prépare
l'année 2007**Prochainement à
l'Espace Saint-Jacques***Brèves** 14**Etat civil** 17**Agenda - détente** 18

**Ce magazine est imprimé
sur papier recyclé.**

En ce début d'année 2006 nous pouvons constater que notre ville de Clisson continue à se développer dans de nombreux domaines. Au fil des pages de votre Clisson mag., vous constaterez que notre commune fait tout pour répondre à cette croissance.

Sur le plan économique, un nouveau magasin de sports verra le jour zone de Câlin d'ici l'été. Un autre magasin de literie sera transféré et complètera l'offre commerciale à la clientèle.

Sur le plan de l'enfance, un troisième "contrat enfance" vient d'être signé avec la Caisse d'Allocations Familiales de Loire-Atlantique. Ce dernier définit un schéma de développement et permet d'assurer la pérennité des financements. Toujours dans ce domaine, les esquisses de la crèche se finalisent, la future structure devrait ouvrir ses portes à l'occasion de la rentrée 2007.

La crèche est un des dossiers "travaux". Nous avons également la dernière tranche de rénovation de l'église de la Trinité qui a débuté au mois de janvier. Nous sommes conscients que notre patrimoine fait tout le charme de notre cité et nous tenons à l'entretenir et à le préserver.

Nous envisageons pour l'été 2007, conjointement avec le Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement de la Sèvre, de la Maine et de leurs Rives, la restauration de la chaussée du Pont de la Ville. Le projet est actuellement à l'étude, nous vous tiendrons informés de son évolution.

L'eau est un bien précieux, une politique volontariste d'économie est soulignée par Isabelle de Dorides, présidente de la Commission Locale de l'Eau du Bassin de la Sèvre Nantaise, que vous pourrez également lire dans les pages qui suivent.

Les réflexions concernant le Pôle d'Echange Multimodal ont commencé en parallèle avec l'avancement du dossier de l'aménagement du secteur du champ de foire ; nous vous informerons des différentes étapes de ce dossier.

Les projets ne manquent pas et nous nous en félicitons. Mais n'oublions pas les événements plus festifs.

Les associations, "poumons" des activités sportives, culturelles et autres de notre cité, participent activement avec les services de la ville à la mise en place de "2007, Année Olivier de Clisson". Elles ne manquent pas d'idées pour faire de cet événement, un hommage marquant au Connétable qui a laissé son nom à notre ville. La commémoration de la mort d'Olivier de Clisson, nous rappellera tout au long de l'année 2007, qui était l'homme et quelle était l'époque à laquelle il appartenait.

Si vous désirez participer à l'organisation de l'événement, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès du service animation de la mairie.

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne lecture et espère vous voir nombreux à l'occasion des rencontres de théâtre amateur qui se dérouleront fin mars à l'Espace Saint Jacques.

Votre Maire,
Bernard Bourmaud.



Voeux du Maire

Monsieur le Maire et le Conseil Municipal ont présenté leurs vœux à la population, le 7 janvier dernier.

A cette occasion, Bernard Bourmaud après avoir remercié le public venu nombreux, a tenu à souligner l'importance des nombreux bénévoles d'associations qui, à travers elles, dynamisent notre commune.

Les projets en cours ont été abordés. Commencée en 2005, la crèche ouvrira ses portes lors de la rentrée 2007, et les églises de Notre-Dame et de la Trinité verront leur rénovation s'achever, également dans le courant de l'année.

Dans un futur proche, l'aménagement d'un nouveau quartier sur l'actuel champ de foire est à l'étude. Le projet finalisé fera l'objet d'une présentation aux Clissonnais d'ici la fin de l'été.

Monsieur le Maire a fait part de son inquiétude vis-à-vis de l'hôpital Local, qui ne répond plus entièrement aux normes. La ville attend actuellement une implication du conseil général.

La cérémonie des vœux s'est conclue avec une remise de médaille à Ghislaine Arnulf, ancienne directrice de la Maison de retraite, puis présidente de l'Association Accueil des Villes de France et membre du Comité des Sages.



URBANISME

Avancement du dossier "Champ de Foire"

Dans les précédents numéros de "Clisson Mag", il vous a été présenté la démarche adoptée pour définir les conditions d'aménagement du futur quartier du Champ de Foire et la réhabilitation du secteur Place des Douves / Rue des Halles.

La procédure retenue - les marchés de définition - consiste en un "concours" d'urbanisme.

3 équipes composées d'architectes urbanistes et de paysagistes travaillent donc depuis trois mois sur différents scénarii d'aménagement de ces espaces.

Il s'agit des cabinets suivants :

- AUP, Y. STEFF - Nantes
- GAUDIN ARCHITECTES - Paris
- ATELIER DU LIEU - Nantes

A ce jour, les trois cabinets précités ont achevé leur travail de diagnostic et présenté au Comité de Pilotage différentes options d'aménagement.

Au fur et à mesure de l'avancement de ce travail, certains éléments sont venus enrichir la réflexion.

■ En premier lieu, il s'est avéré que l'implantation d'un établissement de formation sur le site du champ de Foire était peu opportune. Aussi, les

scénarii présentés prévoient - dans le nouveau quartier du Champ de Foire - la réalisation d'un parc tertiaire (bureaux), la création de logements neufs et l'implantation d'un pôle culturel.

■ En second lieu, l'analyse conjointe des deux sites d'études (centre-ville et champ de Foire) a fait émerger la nécessité de s'interroger sur le lien physique entre ces deux quartiers. Il a donc été demandé aux cabinets de faire des propositions d'aménagement sur le linéaire de voie entre la place des Douves et le champ de Foire. La réflexion s'élargit donc au carrefour Bertin / place des Douves, à la rue Bertin et au passage à niveau de la route de Saint-Hilaire.

Ces nouvelles données de cadrage aux cabinets vont leur permettre d'affiner leurs propositions et de présenter leurs projets définitifs au cours du 2^{ème} trimestre 2006.

ECONOMIE

Nouvelles enseignes dans la Z.A. de Câlin

Un double projet a été proposé, sur le dernier espace libre de la zone de Câlin.

La création d'un Magasin de Sports "Sport 2", et le déplacement du magasin "Morphée Literie".

Suivi depuis son origine par la Ville de Clisson et la Communauté de Communes, le dossier a su convaincre les différents signataires autorisant ces ouvertures.

Les travaux commenceront dès l'obtention du permis de construire, et l'ouverture devrait avoir lieu mi-2006.

Avec l'arrivée de ces nouvelles activités, la Commune souhaite continuer à renforcer l'attractivité de Clisson en permettant à chacun de trouver sur place toute la diversité des produits dont la vie quotidienne a besoin.



ENFANCE

Signature du 3^{ème} contrat enfance avec la CAF



La Caisse d'allocations Familiales de Loire Atlantique a fait un bilan relativement positif du partenariat mis en place depuis 1996. Les efforts financiers fixés ont été atteints et l'ensemble des schémas de développement des deux derniers contrats a été réalisé. Aussi, la Caisse d'Allocations Familiales propose de reconduire le Contrat "Enfance" pour trois ans.

Au regard des nouveaux besoins de la population et des différentes rencontres entre les acteurs de la Petite Enfance de la Ville et les services de la Caisse d'Allocations Familiales, les nouveaux axes du 3^{ème} Contrat Enfance ont été définis :

■ **la pérennisation des actions existantes et des places créées** : c'est-à-dire, la reconduction des actions créées dans les précédents contrats. Il est bien évident qu'aucune place n'est supprimée, qu'aucune action n'est annulée.

■ **l'amélioration quantitative de l'offre d'accueil.**

Extension des heures d'ouverture de la halte garderie (2006)

Augmentation du potentiel d'accueil avec ouverture des mercredis matins, en période scolaire, puis d'une journée continue.

La Crèche (2007)

Dans le cadre du développement des projets petite enfance, les services de la ville de Clisson et trois autres communes de la Communauté de communes de la Vallée de Clisson souhaitent

voir agréer et financer un projet de crèche collective destinée à accueillir 35 enfants de 0 à 3 ans. Ce projet est en cours d'élaboration. La structure devrait accueillir des enfants au dernier trimestre 2007.

La réalisation d'une crèche, en tant qu'équipement nouveau, permettra d'apporter certaines réponses qui manquent actuellement à Clisson.

■ **l'amélioration qualitative de l'offre d'accueil.**

Renforcement de la direction du centre de loisirs (2006)

Afin d'animer et de soutenir les projets en cours, de gérer, développer des projets et d'améliorer le fonctionnement des équipements et services existants (mini-séjours été/hiver, remplacement de direction, etc...) mais aussi de suivre l'ensemble des nouveaux projets, un animateur permanent sera envoyé en formation BAFD.

Démarche de prévention (2005-2007)

- Le développement des actions de soutien à la parentalité
- Le développement des actions d'éveil
- La mise en place des actions de formation
- La promotion des interventions de professionnels, ayant des connaissances spécifiques.

Engagement financier de la commune

L'effort financier de la commune sera au moins égal à 15,24 € par enfant de chaque tranche d'âge, en fin de contrat.

Le nouveau pourcentage de la prestation de service "Enfance" passera quant à lui de 57 % à 58 %.

Signature d'un contrat d'accompagnement à l'emploi



La ville a toujours fait en sorte de valoriser l'emploi. Nicolas Blanchet, employé au service de la restauration scolaire a signé le vendredi 20 janvier son contrat d'accompagnement à l'emploi. Bernard Bourmaud, maire de Clisson et Xavier Coutanceau, Directeur du secteur Enfance et action éducative, l'ont félicité pour son travail assidu et l'ont encouragé à continuer dans ce sens.

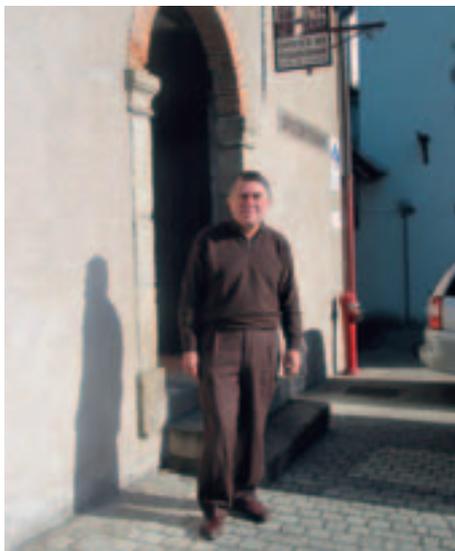
Nicolas Blanchet est stagiaire depuis 2 ans au sein de la restauration scolaire, en provenance de l'IME (Institut médico-éducatif) de Cholet. Il est encadré et formé par les cuisiniers Daniel Lebreton et Pierre RICHARD qui ont constaté son évolution et sa motivation. Du fait de l'évolution des besoins, la commune de Clisson a proposé à Nicolas BLANCHET, un contrat d'accompagnement à l'emploi.

Il s'agit d'un contrat de travail à durée déterminée de 6 mois renouvelable dans la limite de 24 mois. La durée hebdomadaire sera de 35h00.

La commune percevra en outre, une aide de l'état qui est déterminée localement par le Préfet. Elle peut correspondre à une fourchette de 75 % du taux horaire brut du salaire minimum si la personne est reconnue COTOREP et jusqu'à 90% si elle était inscrite à l'ANPE. Du fait de sa reconnaissance COTOREP et de son inscription à l'ANPE, N. Blanchet pouvait prétendre à ce type de contrat.

INTERVIEW

Jean Babonneau, président de l'OTSI



Clisson Mag : L'Office de Tourisme de la Vallée de Clisson est passé de statut associatif à EPIC, pouvez-vous nous expliquer ce que c'est ?

Les communes de la Vallée de Clisson ont transféré la totalité de leur compétence Tourisme à la Communauté de Communes de la Vallée de Clisson durant l'été 2005.

La loi du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales a donné la possibilité aux collectivités de créer ou de transformer un Office de Tourisme associatif en Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial (EPIC).

Ce dispositif permet à la CCVC de mettre en œuvre sa compétence en matière de tourisme par le biais d'une structure qu'elle finance et dont elle a la responsabilité politique et administrative.

L'Office de Tourisme de la Vallée de Clisson conserve les mêmes missions

qu'auparavant, à savoir l'accueil, l'information, la promotion, la commercialisation, l'animation et le développement touristique.

Il est désormais dépendant juridiquement et financièrement de la Communauté de Communes de la Vallée de Clisson.

Il mettra en œuvre les orientations fixées par la CCVC en matière de développement touristique.

Clisson Mag : Désormais, comment est composé l'Office de Tourisme ?

L'Office de Tourisme est dirigé par un comité de direction composé de 15 membres :

8 délégués communautaires élus (la Présidente de la Communauté de Communes est membre de droit) et 7 représentants du monde associatif et socio-professionnels.

Aymar RIVALLIN, Président de la commission Tourisme de la Communauté de Communes en est le vice-Président.

Ainsi, les décideurs politiques et les acteurs économiques sont rassemblés au sein d'une même structure pour poursuivre des objectifs communs de développement touristique.

Clisson Mag : L'évolution de la structure sur le plan juridique va-t-elle également permettre d'avoir plus d'aides pour le développement touristique de la Vallée de Clisson ?

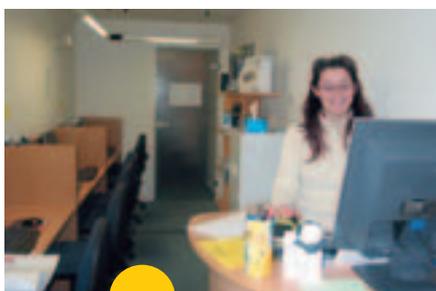
Plus précisément, c'est le fait que la Communauté de Communes possède désormais la totalité de la compétence Tourisme qui va permettre de capter davantage d'aides en inscrivant des projets touristiques notamment dans les contrats de territoire auxquels les Communautés de Communes sont éligibles.

Clisson Mag : Concrètement, qu'est-ce que cela va apporter au tourisme de notre ville de Clisson ?

L'objectif commun aux élus et socio-professionnels est le développement du tourisme comme axe de développement économique. Cette nouvelle structure est un moyen pour que Clisson et sa Vallée deviennent leaders de l'offre touristique sur l'ensemble du Pays du Vignoble.

Cette nouvelle organisation doit permettre de conforter les moyens pour mettre en œuvre une politique dynamique et ambitieuse en matière touristique qui devra renforcer le rayonnement de Clisson et sa Vallée et accroître les retombées économiques du tourisme.

Bienvenue aux NOUVEAUX COMMERCANTS

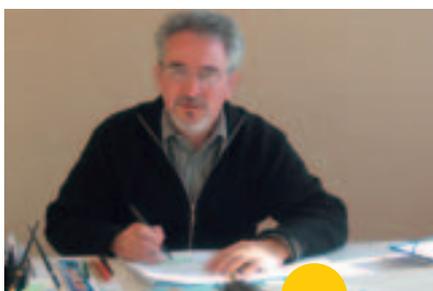


CYPER SP@SS 44

Amandine Hervouet

- Mise à disposition de matériel informatique pour accès à internet et bureau-tique, webcam, fax, scanner, Imprimante.
- Vente et réparation de matériel
- Initiation à internet et à la bureautique
- Jeux en réseau

10 rue des Rémoleurs - Tél. 02 40 86 44 21
Mardi - jeudi : 10h-12h30 et 13h30-20h
Vendredi - samedi : 10h-12h30 et 13h30-21h
Dimanche : 14h30-18h30

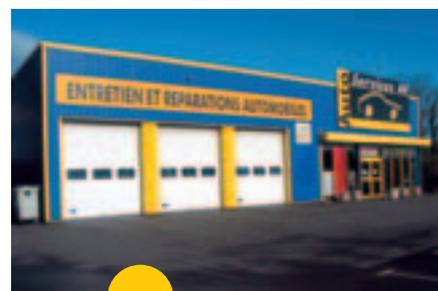


SERVICES et CONSEILS en HABITAT

Joël Remoué

- Bureau d'études en Maîtrise d'œuvre
- Extension - Surélévation - Rénovation
- Neuf - Aménagement intérieur
- Plan
- Permis
- Suivi des travaux
- Spécificité : extension de la maison d'habitation

35 bis Route de Gorges - Tél. 02 40 54 78 17



GARAGE AUTO SERVICE 44

Sébastien Moriceau

- Centre-auto, réparation entretien et accessoires automobiles (avec ou sans rendez-vous)

Parc Industriel de Cailin - Tél. 02 40 03 98 67
Du lundi au vendredi : 9h-12h et 14h-19h
Samedi : 9h-12h et 14h-18h

APPEL À TÉMOIN

Restauration église de la Trinité



La deuxième tranche de travaux de restauration de l'église de la Trinité a débuté en janvier. Afin de préparer ceux de la tranche suivante, la Ville de Clisson est à la recherche de tout document photographique qui témoigne des travaux engagés sur cet édifice depuis 1900 et, plus précisément, sur la tour belvédère.

Crèche Intercommunale

Présentée au Conseil Municipal du 17 novembre 2005, l'esquisse de la Crèche Collective Intercommunale a été développée par le maître d'œuvre en collaboration avec le groupe de travail. L'avant-projet définitif a été validé par le comité syndical du SIVU "de la Petite Enfance" le 27 janvier dernier puis présenté au Conseil Municipal du 16 février.



Restauration de la Chaussée du Pont de la Ville

Le Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement de la Sèvre, de la Moine et de leurs rives (SIASMR) en collaboration avec la ville de Clisson a décidé de restaurer la chaussée du Pont de la Ville dans le cadre du programme 2004 du Contrat de Restauration Entretien de la Sèvre Nantaise rivière vivante 2001-2005.

Le bureau d'étude SEGI d'Evry (91) et la SARL d'Architecture TERRE et CIEL de Clisson ont été retenus pour une mission d'étude comportant l'élaboration d'un avant-projet définitif (A.P.D.).

Le projet prévoit :

- La suppression des 4 vannes actuelles et du cadre en béton existant.
- La création d'une passe à poissons le long de l'ancienne usine Delaroche pour maintenir une libre circulation piscicole entre l'amont et l'aval de l'ouvrage.
- La création d'une passe à canoës avec une rampe pour la remontée des embarcations

- L'aménagement d'un ponton sur la rive gauche en aval de la chaussée pour l'accès aux personnes à mobilité réduite.
- La réalisation d'un voile d'étanchéité sur le parement amont de la chaussée
- La reprise des maçonneries du parement aval.
- La réhabilitation des deux passages d'eau voûtés situés sous la place Mathurin-Crucy avec l'installation de vannes et grilles.

■ Ce projet respecte l'architecture Clissonnaise et renforce l'image de la Sèvre depuis le pont de la ville.

■ Les objectifs de maintenir le niveau des eaux de la rivière, de participer à l'amélioration de qualité de la rivière par une bonne gestion des ouvrages de régulation sont les priorités à respecter pour une bonne intégration dans le site.

■ Le montant des travaux est estimé à 442 000 € H.T. et la durée des travaux sera de 8 mois.

Agenda prévisionnel : 8 mois à partir de mai 2007.



RÉUNION PUBLIQUE

Le 24 mars 2006 à 20h. à l'Espace Saint-Jacques

■ MOT DE L'OPPOSITION

L'année 2006 commence par le dépôt de bilan d'une entreprise clissonnaise de plus de 200 salariés, Atlancim. Le groupe "Vivre à Clisson" a pris l'initiative d'une intervention en Conseil Municipal et a demandé au maire de tout mettre en œuvre avec la Communauté de Communes afin de maintenir les emplois sur notre commune. Les salariés aujourd'hui dans l'inquiétude, et encore plus en difficulté peut-être demain, doivent pouvoir compter sur leurs élus locaux pour les soutenir, c'est la moindre des choses. Nous avons redit à cette occasion l'urgence d'une politique de développement économique favorisant l'implantation de nouvelles entreprises. C'est en anticipant localement les nouveaux besoins économiques et sociaux que nous pourrions combattre le chômage et augmenter les revenus des Clissonnais.

Le logement est désormais un problème national il est urgent d'y répondre. Localement, le groupe "Vivre à Clisson" réfléchit et fait des propositions très régulièrement.

Nous demandons depuis quatre ans la constitution d'une réserve foncière à Clisson, comme d'autres communes riveraines le font. Sans maîtrise foncière, pas moyen d'agir pour freiner l'envolée des prix de l'immobilier.

Nous demandons qu'en 2006 un projet soit étudié près du lotissement Duguesclin pour y créer différents types de logements. Se loger est un droit fondamental et tout faire pour faciliter l'accès au logement pour chaque foyer est un devoir pour tous les élus et donc pour la municipalité clissonnaise.

Les élus minoritaires

■ INFORMATION

L'APPEL AUX ÉCONOMIES D'EAU DE LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU

Non, la crise traversée cet été pour assurer l'alimentation en eau potable n'est pas terminée. Certes, les pluies d'octobre et de novembre ont amorcé la remontée ou le maintien des niveaux des barrages utilisés pour produire de l'eau potable mais ceux-ci sont loin d'avoir atteint leur cote maximale. En cas d'hiver sec, la crise risque d'apparaître dès le printemps 2006. La mise en place d'une politique volontariste d'économies d'eau est donc indispensable. C'est ce que souhaitent les acteurs du bassin de la Sèvre nantaise et en premier lieu, Isabelle des Dorides, Présidente de la Commission Locale de l'Eau du bassin de la Sèvre nantaise.

La situation des ressources utilisées pour alimenter en eau les 300 000 habitants du bassin versant de la Sèvre nantaise est en effet toujours difficile puisque l'eau distribuée provient à 92% des eaux superficielles dépendant directement des précipitations.

Début décembre, le taux de remplissage des barrages est relativement bas :

- 10 % pour le barrage du Cébron, barrage situé en Deux-Sèvres alimentant la zone amont du bassin versant (1 million de m³ sur les 11 millions de réserve)
- 24 % pour les barrages de Ribou et Verdon alimentant le Choletais (4,2 millions de m³ d'eau utilisables sur les 17,2 millions de réserve)
- 47 % pour le barrage de la Bultière alimentant le nord-est Vendéen à hauteur de Montaigu (1,9 million de m³ d'eau sur les 4,06 millions de m³ de réserve).

Le déficit de remplissage est estimé à 30% pour les barrages du Cébron et de Ribou-Verdon.

Les pluies d'automne n'ont pas suffi à remplir les réserves.

Les barrages se remplissent habituellement en automne et en hiver, or aujourd'hui l'eau de pluie qui arrive dans les retenues après infiltration dans les sols sert d'abord à la consommation à court terme : elle ne permet pas de stocker des volumes importants pour la saison prochaine. La situation risque donc de

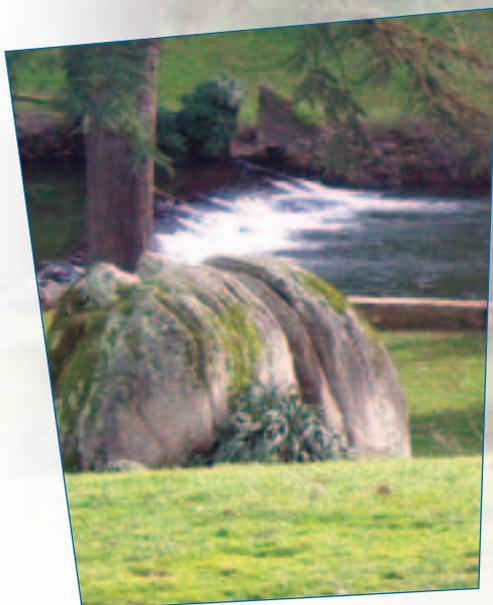
s'aggraver puisque le stockage pour l'été prochain ne peut pas se faire. Les pluies d'automne ont eu un effet pervers puisqu'elles ont mis un terme aux efforts d'économies d'eau. On a constaté en effet une augmentation des consommations d'eau. Les restrictions sont toujours en vigueur en Deux-Sèvres et Vendée alors qu'habituellement elles sont levées le 15 octobre. Jusqu'à 40% d'économies d'eau possible

Cela commence par des gestes de bon sens que l'on a oubliés : mettre une bassine pour se laver les mains, réduire le volume de la chasse d'eau en y mettant une brique ou une bouteille d'eau pleine, fermer le robinet pendant que l'on se brosse les dents ou que l'on se rase, prendre des douches plutôt que des bains et bien sûr récupérer les eaux de pluie pour laver la voiture et arroser le jardin.

On peut aussi installer soi-même sur sa robinetterie des dispositifs hydro-économiques, ceux-ci réduisent de 50% la consommation d'eau : réducteurs de pression à installer après le compteur d'eau si la pression dépasse les 3 bars (45 €), mousseurs pour les robinets (10 €), douchette économique (25 €), stop douche (15 €), chasse d'eau à double commande (30 €) ou plus simplement stop eau (15 €).

Les prix sont donnés à titre indicatif.

Tous ces gestes associés peuvent permettre de diminuer sa consommation en eau de 40% si l'on prend la peine de les faire tous les jours.



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 NOVEMBRE 2005

Ceci n'est qu'un résumé du travail des élus. Si vous souhaitez davantage d'informations, vous pouvez vous adresser à l'élu de votre quartier.

Démission de Madame Edith Robin

Mme Edith Robin a remis sa démission de conseillère municipale. M. Thierry Glémin, suivant sur la liste, a accepté cette fonction.

CADRE DE VIE ET ESPACES PUBLICS

Assainissement - eau potable - voirie Secteur Nord-Est de la ville

- **Présentation des conclusions de l'étude d'avant-projet**
- **Lancement de la procédure opérationnelle**
- **Demande de subvention**

Le programme d'assainissement du secteur Nord-Est s'inscrit dans la suite logique des opérations pluriannuelles inscrites dans le schéma directeur de l'assainissement.

Conformément à la délibération du Conseil Municipal du 19 mai 2005, l'audition de plusieurs cabinets d'études a été faite. Le choix s'est porté sur le Cabinet SOGREAH Consultants. La mission consiste à l'élaboration d'une étude technique, réalisée préalablement au lancement des travaux d'assainissement du secteur Nord-Est de la commune.

Il convient, dans une première phase, de valider l'avant-projet technique, comprenant le centre urbain qui englobe les routes de Bournigal, la Dourie, la Brebionnière, ainsi que celle de la Dimerie. Précision faite que la route de la Dimerie, non initialement prévue au dossier, intégrera ce programme de travaux en raison de son futur déclassement et des aides financières qui y sont liées.

Sur ce secteur, le cumul des projets de constructions et de lotissements a rendu obsolète les infrastructures publiques de collecte des eaux usées et pluviales. Cet état d'urgence s'est précipité depuis l'existence de la ZAC du Val de Moine.

Les réseaux des routes de la Dourie et de la Brebionnière sont sous-dimensionnés. Lors d'un apport brutal d'eau en période pluvieuse, le réseau unitaire ne peut absorber et évacuer correctement.

Il a semblé opportun de profiter de ce chantier pour réactualiser le réseau d'eau potable sur certaines sections.

Enfin, en marge de ces travaux de canalisation et afin de répondre aux sollicitations des Clissonnais, la route de Bournigal, fera l'objet de travaux d'aménagement de surface pour sécuriser la sortie de l'établissement scolaire Sainte-Famille.

Voirie et réseaux

Restructuration de la route de Cugand

Après avoir traité, en 1998 et 2000, les deux ronds-points des Templiers et du Bon Accueil, situés respectivement aux extrémités de la route de Cugand, il est proposé la poursuite des travaux d'aménagement sur l'intégralité de cette voie.

Pour mener à bien ce dossier, la ville a sollicité le Conseil Général, afin de connaître les obligations et éventuellement les aides susceptibles de financer cette opération.

Pour des raisons de pérennisation, le Conseil Général a souhaité que la remise aux normes des réseaux d'assainissement et d'adduction d'eau potable soit réalisée avant d'entreprendre la réfection de la voirie.

Les services techniques ont donc élaboré une étude qui tient compte des indications mentionnées.

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide de lancer les travaux de restructuration de la route de Cugand, comprenant :

- La prolongation du réseau public d'assainissement de la rue Saint-Louis au chemin de Tabari,
- Le remplacement des conduites d'adduction en eau potable,
- La création d'un rond-point au carrefour rue des Ajoncs - Petite rue St-Gilles et la matérialisation d'un giratoire en sortie de la rue Saint-Louis.
- Le retraitement des trottoirs et de la voirie.

■ SERVICE PATRIMOINE BATI

Edifices culturels - Eglise Notre-Dame

Remplacement des couvertures

Avenant n° 1 au marché de travaux signé avec l'entreprise LEBRETON de Gétigné

Les travaux de couverture de l'église Notre-Dame viennent de s'achever.

A la demande du maître d'ouvrage,

plusieurs adaptations ont été réalisées, nécessitant des prestations nouvelles et la suppression de certains travaux sur le lot unique : couverture, zinguerie, charpente, attribuées à L'ENTREPRISE LEBRETON.

Le Conseil, a approuvé les modifications.

■ SERVICE URBANISME

Biens communaux

Parc industriel de Tabari

Vente d'un terrain à l'ENTREPRISE BERNARD

L'entreprise BERNARD, installée rue de la Madeleine, loue un terrain dans le Parc Industriel de Tabari depuis l'année 1989. Depuis 1998, de longues négociations ont été engagées pour réévaluer la location des terrains à l'entreprise BERNARD : relocaliser l'entreprise, ou vendre les terrains.

Le Conseil Municipal, a décidé de vendre les parcelles AM 203, 205, 129p, 174p, 192p, 219p et 220p, pour une contenance totale de 5.484 m², au prix de 3,81 € HT par m², cette vente est consentie au bénéfice de L'ENTREPRISE BERNARD ou toute autre personne morale ou physique désignée par Monsieur YVES BERNARD, son gérant, les prix indiqués sont nets et qu'il convient, pour l'acheteur, d'y ajouter les éventuelles taxes qui lui sont applicables.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

■ SERVICE GÉNÉRAL

Intercommunalité

SIVU "de la Petite Enfance"

Présentation de l'esquisse

Suite à la délibération du 17 mars 2005, acceptant d'assurer une mission complète de maîtrise d'ouvrage, pour le compte du SIVU "de la Petite Enfance", destinée à la réalisation de la crèche intercommunale de 35 places, entre les communes de Clisson, Gétigné, Gorges et Saint-Lumine-de-Clisson.

Conformément à la procédure retenue, l'architecte a présenté l'esquisse du projet. Après la prise en compte des différentes modifications apportées, le

projet a été soumis, pour avis, au Comité Syndical le 14 novembre 2005.

Le Conseil, après avoir pris connaissance de l'esquisse de la construction de la crèche réalisée par Monsieur VIGNAULT, architecte, représentant un bâtiment compact, constitué de deux secteurs séparés par le hall d'accueil et le patio :

- un secteur "bébés",
- un secteur "moyens/grands"

a validé cette présentation et a décidé la poursuite de la procédure.

ACCUEIL À LA POPULATION

■ SERVICE SÉCURITÉ-POLICE

Aire d'accueil de la Croix-Tobi

Autorisation donnée au maire de lancer toute procédure d'expulsion

Le Conseil, après en avoir délibéré, autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à lancer toute procédure d'éviction à l'encontre des contrevenants au règlement intérieur de l'aire d'accueil de la Croix-Tobi, dans le cas où toutes médiations et recours n'auraient pas abouti.

ANIMATION ET VIE DE LA CITÉ

■ SERVICE SPORTS - LOISIRS

Équipement sportif du Val de Moine **Nouvelle dénomination**

Le Conseil, a décidé de dénommer l'ensemble sportif situé entre la route de la Durie et la route de Saint-Crespin "Complexe Sportif du Val de Moine".

Un fléchage approprié sera mis en place dans l'agglomération.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 DECEMBRE 2005

■ SERVICE FINANCIER

Tarifs communaux

Fixation des tarifs et des participations applicables à l'exercice 2006

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité, a décidé de l'application des participations et des tarifs communaux, concernant :

▶ Secteur : Animation et vie de la cité

- Location de salles
- Droits de place et Occupation du domaine public
- Tourisme et équipements associés (gîtes ruraux, terrain de camping)

▶ Secteur : Cadres de vie et espaces publics

- Location d'équipements et de matériels communaux
- Frais de reproduction du SIG

▶ Secteur : Accueil à la population

- Concessions et caveaux dans les cimetières
- Transports de corps

▶ Secteur : Action éducative et sociale

- Participation en matière scolaire
- Participation aux familles

Ces tarifs sont applicables au 1^{er} janvier 2006 et consultables en mairie.

Subventions

Fixation des subventions 2006 versées aux associations

Le conseil Municipal a voté le versement aux Associations, sur l'exercice 2006, d'un montant arrêté à la somme de **75 677 €**.

A la majorité (six voix contre), le Conseil a également décidé de verser à l'Association du Centre Culturel des Cordeliers la somme de **4 192 €**.

Soit un montant global de subvention arrêté à la somme de : **79 869 €**.

Gestion administrative

Répartition des frais de gestion - année 2005

Suite à une décision du Conseil Municipal les charges administratives à faire supporter aux budgets annexes de la commune, au C.C.A.S. et à son budget annexe de la "Résidence Jacques-Bertrand" seront fixées annuellement.

Les différents services devront estimer le temps passé, en dehors des actions supportées par le budget général, afin d'établir un bilan annuel des heures à affecter aux budgets annexes.

Budgets et comptes

Ouverture de crédits sur le programme d'investissement 2006 avant le vote du Budget Primitif de l'année 2006

Le Conseil, autorise Monsieur le Maire à ouvrir les crédits d'investissements sans attendre le vote du budget primitif 2006, conformément au tableau consultable en mairie.

CADRE DE VIE ET ESPACES PUBLICS

■ SERVICE PATRIMOINE

Équipements sportifs, culturels et de loisirs - Salle festive et de loisirs

Présentation de l'avant-projet sommaire

Décision de poursuivre

Demande de subvention

Le Conseil, a approuvé l'avant-projet sommaire présenté par le Cabinet B.C.L., maître d'œuvre désigné pour ces travaux de construction d'une salle festive et de loisirs dans le secteur du Grand Champ.

Il a été demandé à l'architecte que la scène soit positionnée dans les 2/3 de la grande salle.

■ SERVICE URBANISME

Biens communaux

Secteur Grand Champ

Acquisition d'un terrain appartenant à l'indivision AUGEREAU-MABIT-LANDAIS-NORMAND

La commune se porte acquéreur d'un terrain situé dans le secteur de Grand Champ, cadastré section C n° 1143 appartenant de manière indivise à Madame AUGEREAU Thérèse veuve Douillard, Madame MABIT Simone veuve Fleurance, Madame LANDAIS Marcelle veuve Augereau, Madame NORMAND Alphonsine veuve Mabit.

Le Conseil précise que, conformément au protocole "Polyculture" signé entre la Chambre d'Agriculture et la direction des services fiscaux, Monsieur Thierry LUS-SEAU - exploitant dudit bien - bénéficiera des indemnités d'éviction dues pour perte d'exploitation engendrée par la présente mutation.

Biens communaux

Secteur Nid d'Oie

Acquisition d'un terrain appartenant aux Consorts LOUVEL-RINEAU

Le Conseil, décide de se porter acquéreur d'une bande de terrain à prendre :

- dans les parcelles AC N° 142 et 144, appartenant à Mme LOUVEL-SALAND Claudine,
- dans les parcelles AC N° 145 et 146, appartenant à Monsieur RINEAU Claude.

(suite)

■ SERVICE TECHNIQUE

Sentiers pédestres

Demande d'inscription des modifications des circuits au Plan départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée

• Dans le cadre du réaménagement foncier, la ville de Clisson est devenue propriétaire de nouvelles parcelles longeant les bords de la Moine, et a entrepris la restructuration complète de son réseau de sentiers pédestres.

• Un projet global de valorisation du réseau de sentiers pédestres a été établi, conformément à la charte "randonnée" du Conseil Général.

• Cette restructuration est prévue sur 2006-2007 avec deux phases de réalisation :

1. Dans un premier temps : modification du tracé du circuit "Entre Sèvre et Moine" et du circuit "Au cœur de Clisson". Réalisation prévue pour la fin du 1^{er} trimestre 2006.

2. Dans un second temps, création d'une nouvelle boucle pédestre et suppression du circuit "Vignoble Nantais".

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à la majorité (une abstention) a fixé le lieu de départ commun à tous les sentiers pédestres de Clisson au

niveau du parc du château, rue des Halles et a décidé de réaliser une première phase, comprenant :

• la modification du tracé du circuit "Au cœur de Clisson", permettant le lien vers l'Espace Saint-Jacques,

• la modification du tracé du circuit "De la Sèvre à la Moine" qui emprunte les nouvelles parcelles acquises entre le chemin des Sauts, le Bois des Chauffardières et la Garenne Mocrat,

• La prise en compte d'une variante sur le circuit "De la Sèvre à la Moine" avec un passage sous le viaduc, permettant de proposer une boucle plus courte.

ENFANCE ET ACTION ÉDUCATIVE

■ SERVICE ENFANCE

Maison de l'Enfance

"Contrat Enfance" 2005-2007

Le Conseil Municipal reconduit son partenariat financier avec la Caisse d'Allocations Familiales de Loire-Atlantique, dans le cadre du 3^{ème} contrat "Enfance", pour les années 2005, 2006 et 2007 et s'engage à inscrire chaque année au budget général de la commune les crédits nécessaires à ces actions.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

■ SERVICE GÉNÉRAL

Conseil Municipal

Désignation de nouveaux conseillers au sein des commissions municipales permanentes et des organismes intercommunaux

Monsieur le Maire a informé l'assemblée qu'après la démission de Madame Edith ROBIN de son poste de conseillère municipale, il convient de procéder à la désignation des nouveaux conseillers dans les différentes commissions et organismes extérieurs pour pourvoir à son remplacement.

Commissions communales

1. AFFAIRES ECONOMIQUES
Monsieur Thierry GLEMIN

2. FOIRES ET MARCHES
Monsieur Thierry GLEMIN

3. AFFAIRES CULTURELLES
Monsieur Thierry GLEMIN

Organismes intercommunaux

Pour le Syndicat Mixte d'Energie de la région sud de Nantes.

M. Gilbert BARBAUD est désigné délégué titulaire en remplacement de Madame Edith ROBIN.

■ INCIVILITÉ

Cimetières

Nous vous rappelons que les chiens sont interdits dans l'enceinte des cimetières de Clisson.

Pourquoi couper des arbres ?



Sur le dernier magazine nous vous parlions d'incivilités, mais n'oublions pas les actes de vandalisme qui ont été malheureusement constatés.

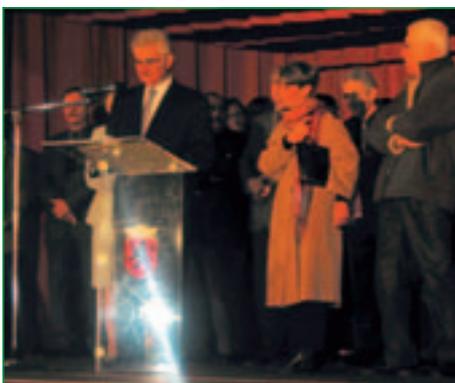
Pourquoi, couper des arbres chez un particulier, alors qu'ils ne dérangeaient nullement ?

C'est la question que se posent certains habitants clissonnais de la Suardière.



Marché de Noël

L'association des Commerçants et l'Association "Antoine et les autres" ont organisé conjointement un marché de Noël de qualité. Cette année encore la ville a été animée tout un week-end par des exposants et artisans proposant des produits artisanaux.



Médaille de la Ville à Ghislaine Arnulf

La cérémonie des vœux du Maire est également l'occasion de mettre en valeur les personnes qui œuvrent pour la ville.

Cette année, Ghislaine Arnulf s'est vue remettre la médaille de la ville par monsieur le Maire.

Bernard Bourmaud a souligné toute son implication dans la vie communale depuis de nombreuses années. Son premier emploi à Clisson en 1979 en tant qu'agent chargé du service "informations aux personnes âgées", a évolué jusqu'au poste de directrice de la maison de retraite.

A la retraite depuis 1998, elle continue à donner de son temps ; membre du conseil des sages et de l'Association Accueil des Villes de France, Ghislaine Arnulf reste encore et toujours au service des autres.

La SAINT-VALENTIN à Clisson

Pour la 8^e année consécutive, l'Office de Tourisme de la Vallée de Clisson a organisé un magnifique concours : celui des plus belles lettres d'amour. Samedi 11 et dimanche 12 février, la Garenne Valentin a été le lieu de rendez-vous de l'amour et de la poésie. Une exposition exceptionnelle consacrée aux "Amoureux de Peynet" a permis de revoir avec plaisir les célèbres personnages du poète et de sa compagne, créés au début des années 40 par le dessinateur Peynet.

BILAN DE LA MANIFESTATION

Dimanche 12 février, le palmarès du 8^{ème} concours "Le plus beau poème ou la plus belle lettre d'amour", organisé par l'Office de Tourisme de la Vallée de Clisson, a été proclamé à la Garenne Valentin. Le jury, présidé par **Martine MORILLON-CARREAU** (professeure agrégée de lettres, rédactrice à la revue "7 à dire", auteur de recueils de poésie primés) a récompensé 13 lauréats (palmarès ci-joint). L'Office de Tourisme se réjouit d'enregistrer une participation toujours aussi nombreuse : 273 textes avec une forte part de nouveaux participants venant des 4 coins de la France.

■ 1^{er} prix : "Mon Amour"

Le lauréat M. GARRUCHA de COMBE LA VILLE (Seine et Marne) a gagné 2 dîners gastronomiques offerts par la Bonne Auberge, 1 flacon de parfum offert par la parfumerie Céline, 1 chèque de 40 € offert par La Poste et un bouquet de fleurs offert par Fleurs d'Olivier.

■ 2^{ème} prix : "Mon Ange"

La lauréate Melle Anaïs COULONNIER de BOUSSAY a gagné un cœur en or offert par le Bijouterie Pineau, 1 chèque de 70 € offert par la Poste, et un bouquet de fleurs offert par Merlet Fleurs.

■ 3^{ème} prix "Surprise Amoureuse"

La lauréate Mme Joëlle BERTHES de SAINT DENIS DE LA REUNION a gagné une parure de lingerie offerte par "Sylvie Lingerie", un foulard offert par la boutique Kalypso et un bouquet de fleurs offert par l'ACAC.

■ Le prix musical, offert par Zeca LOPES

a récompensé 2 textes ex-aequo : celui de Mme BIRE de REZE et celui de la jeune Amaïlla BORDET des LANDES GENUSSON. Les lauréats découvriront l'an prochain l'interprétation originale de leurs 2 textes mêlés.

Lors de la remise des prix du concours d'écriture, le prix musical 2005 "A mon Amour", remporté l'an passé par Joanne HAUBERBIETH a été interprété par le duo féminin Cockt'Elles". C'est avec une grande émotion que la lauréate, venue spécialement de la région parisienne a découvert une très belle interprétation de son texte.

■ Une exposition "Les Amoureux de Peynet"

L'exposition "Les Amoureux de Peynet" réalisée par l'Office de Tourisme a accueilli près de 400 visiteurs pendant tout le week-end de la manifestation. Ce fut avec grand plaisir qu'une grande partie de la génération "Peynet" a redécouvert ces dessins qui ont illustré toute une période de leur adolescence !

Dimanche après midi, dans un décor qu'elle avait spécialement conçu autour du thème de l'exposition "Les Amoureux de Peynet" **Kathleen FENTON a captivé le public par ses lectures de poèmes.** Le choix des textes, drôles ou émouvants, anciens et contemporains mêlés à l'accompagnement musical à la guitare spécialement concocté par **Jean-Noël BARRE** a séduit le public.





La Ville prépare l'année 2007

2007, SERA L'ANNÉE OLIVIER DE CLISSON.

En hommage au Connétable qui a laissé son nom à notre ville, nous célébrerons tout au long de l'année prochaine les 600 ans de la mort d'Olivier de Clisson.

La ville pour cela a fait appel aux associations clissonnaises, afin que les idées et l'implication de chacun puissent faire de cette année une année commémorative inoubliable.

■ Si vous aussi vous voulez participer à la mise en place de cette "année hommage", contactez la mairie au 02 40 80 17 88.



A vos Agendas... A vos Agendas...

Dimanche 2 AVRIL 2006

PARCOURS DU CŒUR

Participation Solidaire 1€uro

"Bougez votre corps, sauvez votre cœur"

Stéphane Diagana
Champion du monde d'athlétisme

Fédération Française de Cardiologie

Le 2 avril il ne sera pas question de record, de podium ou de médaille. Non, ce week-end là, la Fédération Française de Cardiologie organise la 31^e édition des Parcours du Cœur. L'occasion de faire tous ensemble un peu d'exercice dans la bonne humeur. Venez nombreux, tous les participants feront gagner leur cœur.

Fédération Française de Cardiologie - La Maison du Cœur : 5, rue des Colonnnes du Trône - 75012 Paris

N° Indigo 0 825 00 15 18

www.fedecardio.com
INFORMATIONS ET DON

Organisé par l'O.M.S.

9h-12h - Départ sous les Halles de Clisson

Une ode à Clisson

Le CD "Love Sessions 2" est une ode à la féerie de Clisson.

Le label de disque Prikosnovenie basé à Clisson depuis 2001 à la Garenne Valentin a invité deux de ses meilleurs artistes pour ressentir la magie de Clisson. Ces deux musiciens de génie viennent d'Italie, Francesco Banchini, et d'Australie, Louisa John-Krol. À l'issue d'une tournée européenne en 2004 et à l'invitation du label clissonnais, ils sont venus créer et enregistrer de superbes morceaux dans les studios du label "Prikosnovenie". L'objectif était de saisir la magie des lieux afin que leurs voix et leurs instruments s'inspirent de la beauté des paysages clissonnais et de ses personnages invisibles. Une harpiste viendra les rejoindre pour transporter leurs muses dans des ambiances de contes et de mythologies.

La musique de ces 2 musiciens est une poésie des sons faite de mélodies entraînantes et d'histoires fantastiques. Avec l'esprit inspiré et la mélancolie de la clarinette de l'Italien, la voix chaleureuse et la magie de la mandoline de l'Australienne, la harpe fantastique de Mandragore et les percussions et les sons de Clisson enregistrés par Frédéric Chaplain alias Lys, vous ne verrez plus Clisson du même oeil.

Le CD est accompagné d'une vidéo de 17 minutes sur l'enregistrement de l'album, la tournée et des interviews des musiciens.

Le CD est disponible et en écoute à la très petite librairie, rue des Halles à Clisson.



RENCONTRE DE THÉÂTRE AMATEUR

Dans le cadre de sélections départementales Festhéra en Pays de la Loire, l'Espace Saint-Jacques va accueillir du 31 mars au 2 avril une rencontre de théâtre amateur.

L'association FESTHEA existe depuis 1984. Elle a été créée sur l'idée de son président fondateur, Alain DESSAIGNE, pour organiser le festival national de théâtre amateur de Tours. C'est une équipe entièrement bénévole qui prépare et organise pendant une année durant les festivals régionaux (fortement aidée par ses délégués régionaux) et le festival national.

Festhéra est une association tourangelle, qui a souhaité organiser tout au long de l'année des rencontres de théâtre amateur avant la rencontre nationale. Rencontre qui se déroule lors des vacances de la Toussaint, sur huit jours à Tours. Une vingtaine de spectacles sont présentés, dont 15 participant à la sélection, au titre de 15 régions ou regroupement de régions.

L'objectif de cette manifestation est de faire désigner par un jury, un spectacle amateur de grande qualité artistique et de valoriser le travail des troupes de théâtre amateur.

A Clisson, une dizaine de spectacles seront présentés du 31 mars à 2 avril, le public est le bienvenu pour encourager les troupes locales.

Parmi les troupes locales, nous pouvons déjà citer le "Théâtre du Grand Pays" de Clisson et le "Théâtre Balivernes" de Maisdon.

En partenariat avec ce festival, La Maison de la Culture, la Ville de Clisson et l'association clissonnaise Animaje.

Nous vous communiquerons le programme quelques semaines avant la manifestation par voie postale.

Prochainement à l'Espace Saint-Jacques



"LA MOUETTE" 18 mars - 20h30

La compagnie **Nomade** à l'issue de leur résidence à l'Espace Saint-Jacques, présente "La Mouette" Comédie dramatique d'Anton Tchekhov Médecin dans la vie et auteur au théâtre, Tchekhov sonde avec une cruelle lucidité, l'âme humaine dans ses grandeurs et ses bassesses.

L'action se déroule sur deux ans, entre le premier et le quatrième acte. Nina, jeune fille ambitieuse, rêve de théâtre et de gloire... L'amour, lui, se cherche entre les protagonistes de cette Comédie dramatique, et le temps se joue des êtres et des sentiments...

5 avril - 16h **CEP PARTY**

3^{ème} Festival Jeune Public organisé par le Pays du Vignoble Nantais et le Champilambard. La Ville de Clisson propose "LES CONTES D'ANDERSEN"

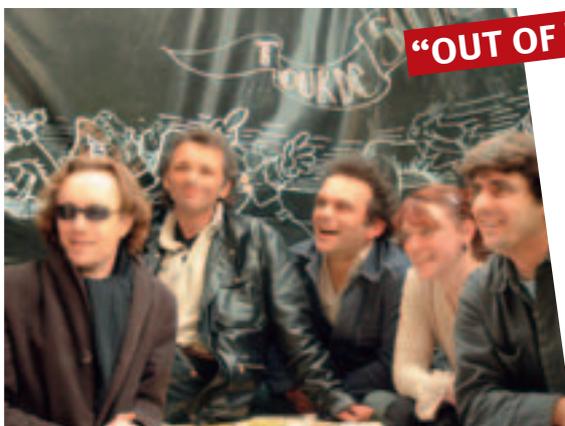
"Poucette"

Théâtre et marionnettes

Tout public à partir de 3 ans

Spectacle de marionnettes par la Cie Créature

Ces comédiens-conteurs donnent vie à "Poucette", pas plus haut qu'un pouce, condamnée à affronter les dangers du vaste monde. S'ils s'amusent à se chamailler et à s'interrompre, s'ils rêvent de changer le cours de l'histoire tantôt tendre, tantôt cruelle, ils ne tardent pas à reprendre le fil de ces aventures étranges, irréalistes et humoristiques, telles qu'Andersen les a rapportées.



"OUT OF THE BLUE" 20 mai - 20h30

SAMUEL LECOMTE :
batterie, percussions

JEAN PATRICK COSSET :
piano Fender Rhodes,
synthétiseur

FRÉDÉRIC CHIFFOLEAU :
contrebasse, basse

JULIETTE RILLARD :
chant

FRANÇOIS RIPOCHE :
saxophone,
synthétiseur,
machines

MARC TSYPKINE DE
KERBLAY : vidéo

OLIVIER MÉNARD :
son

François Ripoché et ses acolytes d'Out of the blue sont plutôt du genre à se balader dans le quartier, à frotter toutes sortes de pierres pour voir s'il n'en sortirait pas des étincelles. Les voici avec "une sorte de suite" (disent-ils) qui s'appuie sur les mouvements de danseurs hip-hop et contemporains filmés dans des endroits incongrus et qui mêle électronique, improvisation, rythmique africaine et pop anglaise.

Comité de Jumelage du Canton de Clisson

Pour célébrer le 30^e anniversaire du jumelage, le comité organise un déplacement à Klettgau du 28 avril au 1^{er} mai 2006. Il y a en effet 30 ans que le serment de jumelage entre nos deux cantons a été signé.

Les habitants du canton de Clisson qui désirent participer à ce déplacement sont invités à s'inscrire avant le 1^{er} mars 2006 (si possible).

Ces festivités seront l'occasion de revoir vos amis Allemands pour ceux qui ont déjà participé à des échanges et pour les autres de faire connaissance avec cette région de Klettgau et ses habitants.

■ Le coût du voyage est de 60 euros/personne. Le départ aura lieu le vendredi 28 avril à 3h30) et le retour le lundi 1^{er} mai (vers 22h/23h). Le logement sera assuré en famille.

■ Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter Claudine Bourmaud au 02 40 03 95 90.

Le comité organise chaque année plusieurs échanges entre les associations du canton de Clisson et des associations allemandes. Pour 2006, seul l'échange pour le 30^{ème} anniversaire est organisé. Cependant vous pouvez nous contacter si votre association souhaite se rendre à Klettgau lors des prochaines années.

Prudence sous les lignes

Les lignes électriques aériennes entrent dans votre champ de vision quotidien, et vous pouvez en oublier la présence.

Cependant, lors de travaux (élagage, nettoyage haute pression, peinture, ravalement...) ou de loisirs (pêche à la ligne, cerf-volant...) vous pouvez être électrocuté par un contact accidentel.

Pour éviter un tel accident, vous devez maintenir une distance de trois mètres entre la ligne électrique et le matériel manipulé, ou vous même.

Si vous ne pouvez pas respecter cette distance de sécurité, nous vous invitons à contacter nos services dont vous trouverez les coordonnées téléphoniques sur votre dernière facture d'électricité.

EDF Gaz de France Distribution Nantes Atlantique vous remercie d'avoir lu avec attention ce message de rappel à la prudence.



ADMR : l'association du service à domicile

La solidarité, l'entraide, l'écoute, la discrétion, le respect de la personne sont les valeurs qui guident l'action des bénévoles et des salariés de l'ADMR Val de Sèvre.

L'ADMR a plusieurs domaines de compétence :

- ➔ l'aide aux familles (à l'occasion d'une nouvelle naissance, pour une maladie, une hospitalisation, un décès, un surcroît de travail, des difficultés économiques ou sociales)
- ➔ l'aide aux enfants handicapés (votre enfant bénéficie d'une allocation d'Education Spécialisée avec complément)
- ➔ l'aide aux jeunes enfants (vous travaillez et vous voulez faire garder votre enfant à la maison dans le cadre de la P.A.J.E).

Une prise en charge est possible selon le quotient familial, les mutuelles peuvent accorder une aide gratuite, vous pouvez déduire de vos impôts 50% des sommes versées.

Les bénévoles de l'association sont à votre disposition à Clisson au 02 40 06 90 40
ADMR Val de Sèvre
2 rue du docteur Doussain
44190 Clisson

La CAF change de numéro

0 820 25 44 10

c'est le nouveau numéro de téléphone qu'il faudra composer pour joindre la Caisse d'Allocations Familiales.

De 9h30 à 15h30 sans interruption du lundi au vendredi : ce numéro permet de joindre directement un conseiller Caf.
24 heures sur 24 et 7 jours sur 7

Les allocataires de la Caf peuvent avec leur numéro d'allocataire et leur code confidentiel :

- s'informer sur leurs cinq derniers paiements
- suivre leur courrier adressé à la Caf
- obtenir une attestation de paiement ou de quotient familial.

Toutes les personnes intéressées, qu'elles soient ou non allocataires, peuvent s'informer sur l'actualité de la Caf de Loire Atlantique et obtenir des informations pour bénéficier de certaines prestations.

A noter également,
le changement de l'adresse postale :
CAF de Loire-Atlantique
22 rue de Malville
44044 Nantes cedex 9

Appel du Comité des Sages

DÉCHETTERIE - APPEL À LA SOLIDARITÉ

La déchetterie qui a été mise en place par la Communauté de Communes de la Vallée de Clisson, dans la zone de Tabari, est très bien organisée et très bien gérée. Elle rend de très grands services aux Clissonnais.

Le service de ramassage des "monstres" (déchets encombrants) qui existait autrefois a été, à juste titre, supprimé. Ce service de ramassage était très apprécié et cette suppression est justifiée de façon à alléger le coût du service, mais pose un problème aux personnes âgées ou handicapées ne disposant pas de véhicules pour aller à la déchetterie.

Pour aider ces personnes, chaque Clissonnais pourrait recenser dans son quartier les cas particuliers qu'il pourrait y avoir et proposer ses services pour dépanner ces personnes. Ceci est un devoir d'entraide qui serait très apprécié.

LES FOURMIS BOSS VOUS REMERCIENT

Le président des Fourmis Boss remercie toutes les personnes qui ont participé de près ou de loin au Téléthon 2005 :

- les 147 marcheurs motivés et volontaires malgré la pluie,
- les motards de Gétigné et de Monnières
- les commerçants du Vignoble
- les viticulteurs du canton pour leur participation à la marche ainsi qu'au nouvel an du muscadet (vin chaud)
- les bénévoles et toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de la manifestation.

Grâce à vous tous, l'association a reversé 1221,94 euros à l'A.M.F (Association Française contre la Myopathie).

CONNAISSEZ-VOUS LA CHANSON ?

"Clisson nous t'aimons"

*Clisson nous t'aimons
Tes rues, tes maisons
Tes bruits, tes potins
La fraîcheur de tes petits trottins
Tes joyeux garçons
La montée de l'éperon
Tout ivre de joie de vie et de chansons
Clisson nous t'aimons
Oui nous t'aimons.*

Cette chanson "Clisson nous t'aimons" n'est pas finie, connaissez-vous d'autres couplets ?

Envoyez-les :

Mairie de Clisson
Grande rue de la Trinité
BP 19117
44191 Clisson Cedex
ou

audrey.chichet@mairie-clisson.fr

RÉUNION D'INFORMATION DE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

La CAF propose mensuellement des réunions d'informations concernant l'arrivée d'un enfant.

Vous attendez un enfant.

Cette réunion a pour but de :

- vous présenter la nouvelle prestation de la CAF : la PAJE (Prestation Accueil Jeune Enfant)
- mieux comprendre les incidences que cette naissance peut avoir sur le budget (coût pour l'équipement de l'enfant...), sur les prestations familiales (qu'il s'agisse d'un 1^{er}, 2^{ème}, ou un 3^{ème})
- vous permettre de réfléchir sur les choix à faire pour concilier vie familiale et vie professionnelle.

N'hésitez pas à venir à une des rencontres :

Le mardi 7 mars
Le mardi 4 avril } à 14h30

Au relais CAF du Pays du Vignoble
20 rue Emile Gabory - 44330 VALLET.

Pour plus de renseignements **02 28 03 90 89**.

S.O.S.

de la SPA LA TREMOUILLE à CARQUEFOU

Refuge ouvert du lundi au samedi de 14h à 18h

- Tél chiens : **02 40 93 76 61**
- Tél chats : **02 40 93 72 52**
- Tél. Fourrière où votre animal perdu vous attend peut-être depuis des mois : **02 40 68 82 37**
- Site Internet de la SPA : <http://spa44.free.fr> où vous trouverez certains chiens et chats du refuge.

Recensement Militaire

Les jeunes gens et jeunes filles, nés en janvier, février, mars 1990, doivent se faire recenser en mairie avant le 31 mars 2006, munis du livret de famille et de la carte nationale d'identité.

• **C.A.F** : permanence chaque lundi de 9 h -12 h

• **CICAS - ARCO** : 1^{er} et 3^{ème} mardi du mois sur rendez-vous : 9h-12h/14h-17h • contact : 0 820 200 246

• **CRAM Retraite** : 1^{er} et 3^{ème} mardi du mois sans rendez-vous et 2^{ème} mardi du mois sur rendez-vous : 9h-12h/13h30-16h30 • contact : 0 825 568 568

Ces permanences se déroulent 5, grande rue de la Trinité, en mairie annexe (ancienne perception).
Pour toutes les autres permanences, s'adresser en mairie.

Le vestiaire solidarité recueille les vêtements usagés en bon état

Le vestiaire solidarité tient une permanence, chaque 1^{er} lundi du mois de 14h30 à 17h, au 1^{er} étage du Champ de Foire.

Conciliateur de justice et médiateur de la République

Chaque 1^{er} mercredi du mois (de 9h à 12h), un conciliateur tient une permanence gratuite en mairie.

Pour prendre rendez-vous, il suffit de contacter l'accueil de la mairie au 02.40.80.17.75.

Les domaines d'intervention du conciliateur sont divers : problème de mitoyenneté, conflit entre propriétaire et locataire, problème de copropriété, querelle de voisinage....

Il ne peut cependant intervenir entre un particulier et l'administration. Ces différends sont du ressort du médiateur de la République. Les délégués du médiateur de la République peuvent être contactés aux lieux suivants :

■ **MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT DU SUD LOIRE**
8, rue Jean Baptiste Vigier - 44400 REZE
Té : 02.51.11.37.00

■ **MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT LES DERVALLIÈRES**
21, rue Charles Roger - 44100 NANTES
Tél : 02.51.80.64.30

RENOUVELLEMENT DES CONCESSIONS dans les cimetières Pot Neuf et Saint-Gilles

Les concessions acquises en 1989, 1990, 1974 et 1975 sont à renouveler. Pour tout renseignement, s'adresser au service accueil à la Population.

Naissances

NOVEMBRE

CROUGNEAU Ella
VAILLAND Margaux
PAYEN Cyprien
BEAUVINEAU Corentin
SMIERCIAK Nicolas

DÉCEMBRE

KALOUSDIAN--GOURAUD Alyssia
TERRIEN Maxime
DOLMEN Faustine

Les personnes ne souhaitant pas voir figurer leur identité sur la rubrique "état-civil" du Clisson Magazine, doivent le signaler en mairie.

Ils nous ont quittés

NOVEMBRE

LANGEVIN Marie France (63 ans)

DÉCEMBRE

ORIEUX Lucien (85 ans)
PICARD Simone (95 ans)

JANVIER

MALTERRE Marie (82 ans) *Vve VILAINÉ*
EVANO Christiane (72 ans) *Epouse THINON*
ATHAMNIA Touhami (42 ans)
FOURNIER Marie Josèphe (92 ans) *Vve SÉCHER*
SAUPIN Philippe (45 ans)
MAINDRON Marie (92 ans)

A vos Agendas... A vos Agendas... A vos Agendas... A vos Agendas...

CONCERT

pour l'Association LAURETTE FUGAIN

Le groupe vocal : "Mélodie en Retz" composé d'une centaine de choristes donnera un concert au profit de l'association "Laurette Fugain" qui œuvre pour la lutte contre la leucémie,

**le samedi 18 mars à 20h30
à l'Espace Bellevue à Gétigné.**

Clisson Magazine
Revue municipale d'information
Tirage 3500 exemplaires

Directeur de la Publication
Bernard Bourmaud - Maire

Directeur Adjoint de la Publication
J.M. Busson - Adjoint à la Communication

Rédaction - Service communication
Audrey Chichet

Conception - Réalisation - Régie publicitaire
Baudry com'impression - Clisson
Carole Fredet - Françoise Brossard

Distribution - La Poste

Dépôt légal - Février 2006

Hôtel de Ville
B.P. 9117 - 44191 Clisson Cedex
Tél. 02 40 80 17 80 - Fax. 02 40 80 17 66
Courrier électronique : contact@mairie-clisson.fr

Crédits photos : Mairie de Clisson
Office de Tourisme - Prikosnovenie - Arnaud Février

*"La reproduction même partielle
des articles et des illustrations
parus dans les revues est interdite"*

EXPOSITION

11 mars au 30 avril 2006 "A L'INTÉRIEUR" de Valérie LINDER à la très petite librairie - Clisson

Petits cahiers dessinés, collés, cousus.
À ouvrir et à feuilleter avec délicatesse.

Au fil des pages, on découvre des univers intimes, doux, mélancoliques ou plus légers et joyeux. On suit le cheminement intérieur de personnages traversant des paysages, des rues et des maisons.

40 histoires à lire et à imaginer à partir des bribes de mots et des dessins à la plume et au pinceau. Les peintures, dans la continuité des cahiers, sont des morceaux choisis et transposés de ces histoires.

■ LA TRES PETITE LIBRAIRIE

58 bis rue des Halles
44190 Clisson
Tél./fax : 02 51 71 89 66
Mail : latrespittelibrairie@laposte.net
Ouvert du mercredi au dimanche de 10h à 13h
et de 14h30 à 19h30



6 mars

Conférence "L'histoire de la Droite et de la gauche en France de 1914 à nos jours" par M. J. Guiffan
 Université permanente de Nantes
 14h30 - Cinéma le Connétable

11 mars

Concert "L'Odyssée de Shango"
 Shango Blues
 20h30 - Espace Saint-Jacques

12 mars

Concert pour pour l'association Retina France "Mille Choeurs pour un regard". Avec la participation des chorales : Musca'not de la Chapelle Heulin, L'Echo de la Boulogne, de Rocheservière, Ecole Municipale de Musique.
 Arlecchino
 15h30 - Salle de la Sèvre à Gorges

Loto

Hand Ball Club de Clisson
 13h30-18h - Gymnase Cacault
 Esplanade Klettgau

18 mars

Théâtre "La Mouette" de Tchekov
 20h30 - Espace Saint-Jacques

Soirée Cabaret

Association des Villes Françaises
 19h - Cercle Olivier de Clisson

18 et 19 mars

Braderie Solidarité
 Vestiaire Solidarité
 9h-12h30 et 14h-18h - Champ de Foire

20 mars

Dans le cadre de l'anniversaire de la loi de 1905, un historien universitaire présente : "La loi 1905" la séparation de l'Eglise et de l'Etat"
 Université Permanente
 • *Présentation de la loi 1905 : Aspects Juridiques* : 14h30 - Cinéma le Connétable
 • *Loi 1905 liberté de culte et laïcité* : 20h - Espace Saint-jacques

25 et 26 mars

Stage de jardinage biologique
 Jardin et nature
 Inscription : 02 28 21 59 96
 9h-17h - Centre Culturel des Cordeliers

25, 27, 29 mars et 1^{er} avril

Vente d'outils de jardin Plein air - Vélos
 Communauté Emmaüs
 14h-17h30 - Communauté Emmaüs

31 mars et 1^{er} avril

Bourses de Jeux de Plein Air et Puériculture
 Association des Villes Françaises
 Champ de Foire

31 mars, 1^{er} et 2 avril

Rencontre de théâtre amateur

A l'Espace Saint-Jacques
 Voir article page 13

1^{er} avril

Braderie de printemps
 A.C.A.C.
 9h-19h - Sous les halles et dans les rues du centre ville

2 avril

Parcours du coeur
 O.M.S.
 9h-12h - Départ sous les halles de Clisson

3 avril

"Alexandre Dumas" par M. J. Aubry
 Université permanente de Nantes
 14h30 - Cinéma le Connétable

5 avril

"Les Contes d'Andersen" CEP PARTY : 3^{ème} festival Jeune Public organisé par le Pays du Vignoble Nantais, le Champilambard en partenariat avec la ville de Clisson.
 16h - Espace Saint-Jacques

8 avril

Assemblée générale
 ASSADAPA (soins à domicile aux personnes âgées)
 14h30 - Cercle Olivier de Clisson

9 avril

Randonnée "La Tivolienne" (VTT, cyclo, pédestre)
 Vélo Sport Clissonnais - Section VTT
 8h-14h - Départ du complexe sportif Cacault

15 et 16 avril

Championnat International de Tir à l'Arc en Campagne
 Cie Arc Olivier de Clisson
 Toute la journée - Garenne Valentin Parc Henri IV - Douves du château

19 avril

Assemblée générale
 Club des retraités Clissonnais
 14h30 - Cercle Olivier de Clisson

23 avril

Randonnée pédestre "La Sisestine"
 Amitié France-Roumanie
 Gétigné

Concert de l'AOCV orchestre et chorale du vignoble - 22 musiciens et 65 choristes
 Association Orchestre et Chorale du Vignoble
 15h30 - Salle Anjou du Complexe Sportif du Val de Moine

29 avril

Concours de boules doublettes et concours de palets individuels
 Amicale Saint-Vincent la Brebionnière
 14h30 - Amicale Saint-Vincent

29 et 30 avril

Parfum Musical
 Val de Clisson Expo
 21h - Espace Saint-Jacques

14 mai

Vide Grenier
 APEL Sainte-Famille
 8h-18h - Ecole Sainte-Famille

15 mai

"L'histoire de la Vallée de l'Erdre depuis 11 000 ans par M. L. Visset
 Université permanente de Nantes
 14h30 - Cinéma le Connétable

20 mai

Concert "Out of the Blues"
 20h30 - Espace Saint-Jacques

Fête du Sport (escalade, tyrolienne, tir à l'arc, canoë...)
 O.M.S.
 13h30-18h30 - Prairie des chevaliers et Douves du Château de Clisson

Pagayons en Sèvre et Maine
 7^{ème} randonnée touristique et gastronomique en canoë entre Vertou et Maisdon/Sèvre.
 Renseignements et inscriptions : pagayons44.free.fr

20 et 21 mai

Tournoi Jeunes (benjamins, minimes et cadets)
 Etoile Clisson Basket
 Complexe Sportif du Val de Moine

20 et 21 mai

Tournoi Jeunes (mini-poussins et poussins)
 Etoile Clisson Basket
 Complexe Sportif du Val de Moine